

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **28 juin 2010**

Délibération n° 2010-1568

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Budgets communautaires - Affectation des résultats de l'exercice 2009 et budget supplémentaire 2010

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

**Rapporteur : Monsieur Darne**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 18 juin 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 30 juin 2010

**Présents :** MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Galliano, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Mmes Pesson, Pierron, MM. Plazzi, Quiniou, Mmes Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlich, Mmes Vallaud-Belkacem, Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

**Absents excusés :** Mme Pédrini (pouvoir à Mme Gelas), M. Sécheresse (pouvoir à M. Kabalo), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Blein (pouvoir à Mme David M.), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Ferraro), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à M. Jacquet), M. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mme Benelkadi (pouvoir à M. Arrue), MM. Bernard B (pouvoir à Mme Vessiller), Brillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à Mme Levy), Chabrier (pouvoir à M. Llung), Cochet (pouvoir à M. Forissier), Mme Dagorne (pouvoir à M. Dumas), MM. Fournel (pouvoir à Mme Besson), Gentilini (pouvoir à M. Terrot), Havard (pouvoir à M. Buffet), Le Bouhart (pouvoir à M. Millet), Lelièvre (pouvoir à M. Huguet), Ollivier (pouvoir à M. Reppelin), Mmes Palleja, Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), MM. Petit (pouvoir à M. Meunier), Pili (pouvoir à M. Longueval), Pillon (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), Réale (pouvoir à M. Passi), Roche (pouvoir à M. David G.), Serres (pouvoir à M. Sturla), Thévenot (pouvoir à M. Gignoux), Vaté (pouvoir à M. Quiniou), Vergiat (pouvoir à M. Grivel).

**Absents non excusés :** Mme Bab-Hamed, MM. Giordano, Pilonel, Turcas.

**Séance publique du 28 juin 2010**

**Délibération n° 2010-1568**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Budgets communautaires - Affectation des résultats de l'exercice 2009 et budget supplémentaire 2010**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 9 juin 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Chaque année, les comptes de résultats des budgets communautaires, les propositions pour leur affectation et les budgets supplémentaires qui en découlent, sont soumis au vote du Conseil.

**Budget principal - affectation du résultat de fonctionnement 2009 et budget supplémentaire 2010**

Le résultat de la section de fonctionnement du budget principal de la Communauté urbaine, constaté au compte administratif 2009, présenté par délibération séparée, s'élève à 206 322 847,12 € à la clôture 2009. Compte tenu du report de dépenses de 46 355 300,33 € et du report de recettes de 3 323 795,78 €, le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à 163 291 342,57 €.

En investissement, l'autofinancement n'étant pas réalisé dans l'exercice, cette section accuse un déficit de clôture, après report de 1 000 000,00 € en dépenses, de 158 294 295,82 €.

Il est proposé d'affecter 158 294 295,82 € de l'excédent de fonctionnement à la résorption du déficit d'investissement, à inscrire au compte 106 800, excédent de fonctionnement capitalisé du budget principal. Le solde du résultat cumulé de fonctionnement reste à 4 997 046,75 €, montant qui sera inscrit sur une ligne de dépenses imprévues afin de faciliter son utilisation par décision modificative au cours de l'exercice 2010, si nécessaire.

Le budget supplémentaire 2010 du budget principal est ainsi arrêté à la somme de 209,646 M€.

**Budget supplémentaire 2010 - budget principal - synthèse - tableau n° 1**

| Budget principal               | Dépenses              | Recettes              |
|--------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>total</b>                   | <b>209 646 642,90</b> | <b>209 646 642,90</b> |
| <b>investissement</b>          | <b>158 294 295,82</b> | <b>158 294 295,82</b> |
| reports                        | 1 000 000,00          | 0,00                  |
| déficit reporté                | 157 294 295,82        |                       |
| affectation à l'investissement |                       | 158 294 295,82        |
| <b>fonctionnement</b>          | <b>51 352 347,08</b>  | <b>51 352 347,08</b>  |
| reports                        | 46 355 300,33         | 3 323 795,78          |
| dépenses imprévues             | 4 997 046,75          |                       |
| excédent reporté               |                       | 48 028 551,30         |

### Budget annexe des eaux - affectation du résultat de fonctionnement 2009 et budget supplémentaire 2010

Le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe des eaux, constaté au compte administratif 2009, présenté par délibération séparée, s'élève à 8 887 348,20 € à la clôture 2009. Compte tenu des reports de dépenses de 455 268,92 € et de recettes de 100 000,00 €, le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à 8 532 079,28 €.

En investissement, l'autofinancement n'étant pas réalisé dans l'exercice, cette section accuse un déficit de clôture de 6 400 832,08 €.

Il est proposé d'affecter 6 400 832,08 € de l'excédent de fonctionnement à la résorption du déficit d'investissement, à inscrire au compte 106 880 "réserves diverses". Le solde du résultat cumulé de fonctionnement ressort à 2 131 247,20 €, montant qui sera inscrit sur une ligne de dépenses imprévues afin de faciliter son utilisation par décision modificative au cours de l'exercice 2010, si nécessaire.

Le budget supplémentaire 2010 du budget annexe des eaux est ainsi arrêté à la somme de 8,987 M€.

### Budget supplémentaire 2010 - budget annexe des eaux - synthèse - tableau n° 2

| Budget annexe des eaux         | Dépenses            | Recettes            |
|--------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>total</b>                   | <b>8 987 348,20</b> | <b>8 987 348,20</b> |
| <b>investissement</b>          | <b>6 400 832,08</b> | <b>6 400 832,08</b> |
| reports                        | 0,00                | 0,00                |
| déficit reporté                | 6 400 832,08        |                     |
| affectation à l'investissement |                     | 6 400 832,08        |
| <b>fonctionnement</b>          | <b>2 586 516,12</b> | <b>2 586 516,12</b> |
| reports                        | 455 268,92          | 100 000,00          |
| dépenses imprévues             | 2 131 247,20        |                     |
| excédent reporté               |                     | 2 486 516,12        |

### Budget annexe de l'assainissement - affectation du résultat de fonctionnement 2009 et budget supplémentaire 2010

Le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe de l'assainissement, constaté au compte administratif 2009, présenté par délibération séparée, s'élève à 18 026 210,73 € à la clôture 2009. Compte tenu du report de dépenses de 3 254 328,16 € et du report de recettes de 1 847 800,00 €, le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à 16 619 682,57 €.

En investissement, l'autofinancement n'étant pas réalisé dans l'exercice, cette section accuse un déficit de clôture de 16 193 539,04 €.

Il est proposé d'affecter 16 193 539,04 € de l'excédent de fonctionnement à la résorption du déficit d'investissement, à inscrire au compte 106 880 "réserves diverses". Le solde du résultat cumulé de fonctionnement ressort à 426 143,53 €, montant qui sera inscrit sur une ligne de dépenses imprévues afin de faciliter son utilisation par décision modificative au cours de l'exercice 2010, si nécessaire.

Le budget supplémentaire 2010 du budget annexe de l'assainissement est ainsi arrêté à la somme de 19,874 M€.

**Budget supplémentaire 2010 - budget annexe de l'assainissement - synthèse - tableau n° 3**

| Budget annexe de l'assainissement | Dépenses             | Recettes             |
|-----------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>total</b>                      | <b>19 874 010,73</b> | <b>19 874 010,73</b> |
| <b>investissement</b>             | <b>16 193 539,04</b> | <b>19 193 539,04</b> |
| reports                           | 0,00                 | 0,00                 |
| déficit reporté                   | 16 193 539,04        |                      |
| affectation à l'investissement    |                      | 16 193 539,04        |
| <b>fonctionnement</b>             | <b>3 680 471,69</b>  | <b>3 680 471,69</b>  |
| reports                           | 3 254 328,16         | 1 847 800,00         |
| dépenses imprévues                | 426 143,53           |                      |
| excédent reporté                  |                      | 1 832 671,69         |

**Budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - affectation du résultat de fonctionnement 2009 et budget supplémentaire 2010**

Le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe, constaté au compte administratif 2009, présenté par délibération séparée, s'élève à -70 000,00 € à la clôture 2009. Compte tenu du report de recettes de 799 000,00 €, le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à 729 234,53 €.

En investissement, l'autofinancement n'étant pas réalisé dans l'exercice, cette section accuse un déficit de clôture de 729 234,53 €.

Il est proposé d'affecter 729 234,53 € de l'excédent de fonctionnement à la résorption du déficit d'investissement, à inscrire au compte 106 880 "réserves diverses". Le solde du résultat cumulé de fonctionnement ressort à 0,00 €.

Le budget supplémentaire 2010 du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe est arrêté à la somme de 1,528 M€.

**Budget supplémentaire 2010 - budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - synthèse - tableau n° 4**

| Budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe | Dépenses            | Recettes            |
|-----------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>total</b>                                              | <b>1 528 469,06</b> | <b>1 528 469,06</b> |
| <b>investissement</b>                                     | <b>729 234,53</b>   | <b>729 234,53</b>   |
| reports                                                   | 0,00                | 0,00                |
| déficit reporté                                           | 729 234,53          |                     |
| affectation à l'investissement                            |                     | 729 234,53          |
| <b>fonctionnement</b>                                     | <b>799 234,53</b>   | <b>799 234,53</b>   |
| reports                                                   | 0,00                | 799 234,53          |
| dépenses imprévues                                        | 0,00                |                     |
| déficit reporté                                           | 799 234,53          |                     |

### Budget annexe du restaurant communautaire - affectation du résultat de fonctionnement 2009 et budget supplémentaire 2010

Le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe du restaurant communautaire, constaté au compte administratif 2009 présenté par délibération séparée, s'élève à 69 220,90 € à la clôture 2009. Compte tenu du report de dépenses de 86 856,35 € et du report de recettes de 57 923,86 €, le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à 40 288,41 €.

Le résultat de la section d'investissement, à la clôture 2009, est de 0,00 € et ne nécessite donc pas d'affectation de résultat de la section de fonctionnement. Le solde du résultat cumulé de cette section ressort à 40 288,41 €, montant qui sera inscrit sur une ligne de dépenses imprévues afin de faciliter son utilisation par décision modificative au cours de l'exercice 2010, si nécessaire.

Le budget supplémentaire 2010 du budget annexe du restaurant communautaire est arrêté à la somme de 0,127 M€.

### Budget supplémentaire 2010 - budget annexe du restaurant communautaire - synthèse - tableau n° 5

| Budget annexe du restaurant    | Dépenses          | Recettes          |
|--------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>total</b>                   | <b>127 144,76</b> | <b>127 144,76</b> |
| <b>investissement</b>          | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>       |
| reports                        | 0,00              | 0,00              |
| déficit reporté                | 0,00              |                   |
| affectation à l'investissement |                   | 0,00              |
| <b>fonctionnement</b>          | <b>127 144,76</b> | <b>127 144,76</b> |
| reports                        | 86 856,35         | 57 923,86         |
| dépenses imprévues             | 40 288,41         |                   |
| excédent reporté               |                   | 69 220,90         |

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

### DELIBERE

**1° - Reporte** les résultats antérieurs, conformément aux écritures du comptable public :

- en excédent de fonctionnement :

- . 206 322 847,12 € pour le budget principal,
- . 8 887 348,20 € pour le budget annexe des eaux,
- . 18 026 210,73 € pour le budget annexe de l'assainissement,
- . 69 220,90 € pour le budget annexe du restaurant.

- en déficit de fonctionnement :

- . 70 000,00 € pour le budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe.

- en déficit d'investissement :

- . 158 294 295,82 € pour le budget principal, après report de 1 000 000,00 € en dépenses,
- . 6 400 832,08 € pour le budget annexe des eaux,
- . 16 193 539,04 € pour le budget annexe de l'assainissement,
- . 729 234,53 € pour le budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe.

**2° - Affecte :**

a) 158 294 295,82 € sur les 206 322 847,12 € de l'excédent cumulé de fonctionnement du budget principal, à la résorption du déficit d'investissement constaté au compte administratif 2009,

b) 6 400 832,08 € sur les 8 887 348,20 € de l'excédent cumulé de fonctionnement du budget annexe des eaux, à la résorption du déficit d'investissement constaté au compte administratif 2009,

c) 16 193 539,04 € sur les 18 026 210,73 € de l'excédent cumulé de fonctionnement du budget annexe de l'assainissement à la résorption du déficit d'investissement, constaté au compte administratif 2009,

d) 729 234,53 € correspondant à l'excédent cumulé de fonctionnement du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe, à la résorption du déficit d'investissement constaté au compte administratif 2009,

e) 4 997 046,75 € pour le budget principal, 2 131 247,20 € pour le budget annexe des eaux, 426 143,53 € pour le budget annexe de l'assainissement et 40 288,41 € pour le budget annexe du restaurant communautaire sur les lignes de dépenses imprévues de fonctionnement correspondant à chacun des budgets.

**3° - Approuve** le budget supplémentaire pour 2010 arrêté en conséquence à la somme de :

- . 209 646 642,90 € pour le budget principal,
- . 8 987 348,20 € pour le budget annexe des eaux,
- . 19 874 010,73 € pour le budget annexe de l'assainissement,
- . 1 528 469,06 € pour le budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe,
- . 127 144,76 € pour le budget annexe du restaurant.

**4° - Précise** qu'à l'égard du comptable public, cette approbation porte sur les montants à l'échelon du chapitre dans chacune des sections, le budget principal, le budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe et le budget annexe du restaurant étant votés selon la nomenclature budgétaire M 14 par nature, les budgets annexes des eaux et de l'assainissement étant votés selon la nomenclature budgétaire M 49.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 30 juin 2010.**